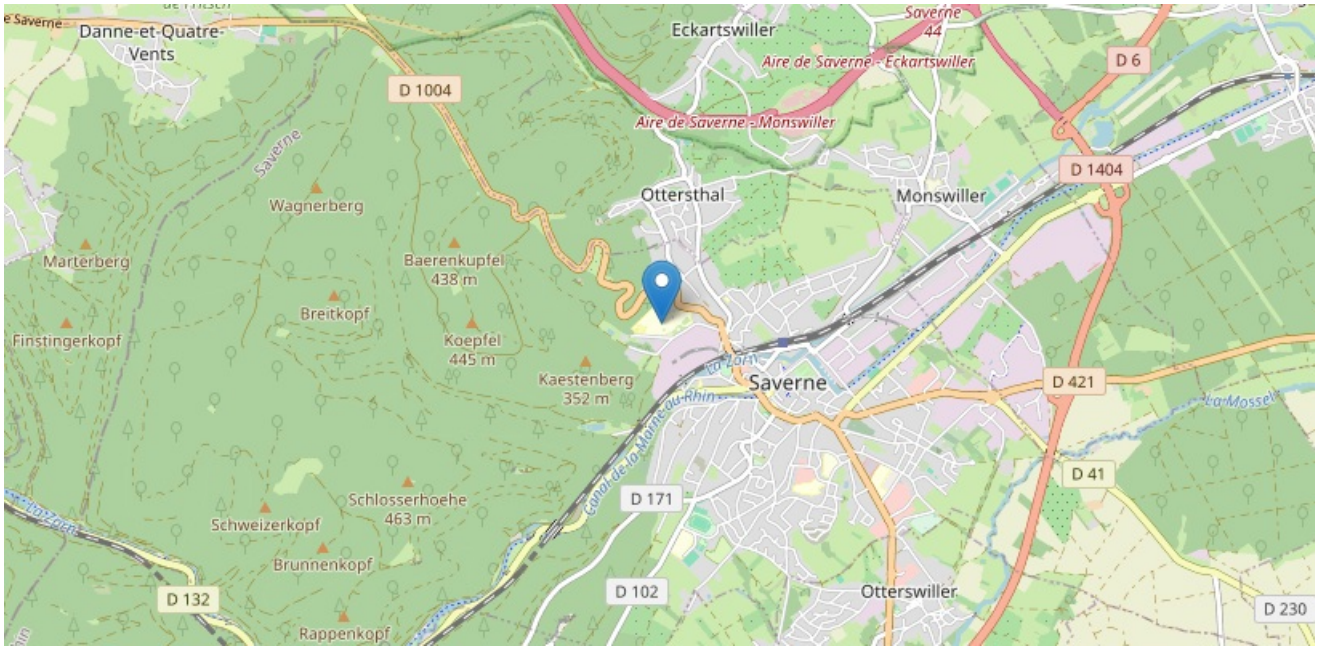
Accompagnement spirituel

Accompagnement (Informer son équipe médico-soignante) | Adultes | Proches et aidants | Accompagnement spirituel



ADRESSE

19 Côte de Saverne
67703 Saverne

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Secrétariat HDJ médecine/pneumologie: 03 88 71 66 90

https://www.ch-saverne.fr/les-services/hopital-de-jour-medecine-pneumologie/

STRUCTURE

CENTRE HOSPITALIER SAINTE-CATHERINE
19 Côte de Saverne
67703 Saverne

En savoir plus sur la spiritualité : Cliquez ici **Collaborant avec l'équipe soignant au bien-être physique, psychique, social et spirituel des patients, le service d'aumônerie offre un soutien spirituel et/ou religieux au sens large du terme.**

Intervenants :

L'équipe est composée de deux aumôniers hospialiers formés à l'écoute et l'accompagnement et présents au centre hospitalier : un aumônier catholique et un aumônier protestant.

Des représentants d'autres confessions peuvent également être sollicités. Les aumôniers ou le personnel soignant feront le lien avec des représentants religieux extérieurs.

Pour quoi ?

La mission des aumôniers est d'offrir une présence et une écoute afin de permettre l'expression de vos besoins spirituels et/ou religieux.

Pour vous et votre entourage, l'hospitalisation peut être une épreuve : la maladie remet en question l'équilibre de vie, interroge sur ce qui faisait sens jusque-là, les croyances, les valeurs existentielles... Elle peut également ouvrir à un questionnement spririteul.

Le soutien des aumoniers vise à aider les personnes à mobiliser leurs ressources intérieures pour vivre ce temps dans le plus grand respect de chacune et de chacun.

Pour qui ?

- Personnes soignées au CH Saverne et leur entourage
- Les rendez-vous ont lieu dans le service concerné.

Cet accompagnement ne fait pas partie du panier des soins oncologiques de support défini par l'Institut National du Cancer (INCA) (soins ayant démontré scientifiquement un impact positif sur l'état de santé des patients). Avant d'y avoir recours, il est important d'en discuter avec votre médecin ou l'équipe soignante afin d'évaluer la pertinence et le bénéfice-risque dans le cadre de votre prise en charge.